

Communiqué de presse
Diffusion immédiate

Signature des ententes de partenariat entre Loisir et Sport Montérégie et les trois CRÉ de la Montérégie : une initiative porteuse d'avenir!

Longueuil, le 26 avril 2007 – Les ententes de partenariat entre Loisir et Sport Montérégie et les trois Conférences régionales des élus (CRÉ) de la Montérégie ont été conclues le 26 avril dernier, au Holiday Inn à Longueuil. L'événement s'est tenu en présence de M. Jean-Marc Fournier, ministre délégué de la Montérégie, de M. Claude Mailhot, sous-ministre adjoint du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de Mme Nicole Lafontaine, présidente de la CRÉ de Longueuil et de M. Arthur Fauteux, président de la CRÉ de la Montérégie Est.

Par ces ententes, Loisir et Sport Montérégie assurera l'ensemble des nombreux mandats liés à la mission régionale en loisir confiée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le respect des particularités et de l'équité pour chacun de ces territoires ; « celles-ci fut conclues grâce à la grande ouverture d'esprit des représentants des CRÉ, des membres du conseil d'administration, de même que des centaines d'intervenants en loisir et en sport de tous les coins de la région qui ont, tout au long de cette démarche de consultation, collaboré de façon remarquable » de souligner M. Claude Marchessault, président de Loisir et Sport Montérégie .

Engagement d'un plan d'orientation équitable et adapté

Pour favoriser l'harmonisation entre les territoires et offrir une prestation de services adaptée à leur réalité, trois grands mécanismes ont été inclus dans cette entente.

Tout d'abord, un plan d'orientation en loisir et en sport sera produit, lequel reposera sur les préoccupations, les réalités et les besoins des intervenants en loisir et en sport de chacun de ces territoires. Ce plan permettra d'identifier les véritables enjeux des 14 MRC du territoire et de l'agglomération de Longueuil. Ce plan d'orientation respectera les besoins des bénévoles et des professionnels du loisir et du sport, qui jouent un rôle déterminant dans la qualité de vie des citoyens.

De plus, l'entente convenue garantit une décentralisation des services et des programmes à l'échelle des trois territoires de Conférence régionale des élus. Enfin, une plateforme assurera une représentation équitable et efficace aux intervenants en loisir et en sport de chacun des territoires de CRÉ. En effet, chacun des trois territoires comptera une structure composée de représentants des milieux municipal, scolaire et associatif, qui aura pour

mandats de définir les priorités d'intervention sur leur territoire, de présenter et de défendre les intérêts de leur territoire, et de déléguer ses représentants au sein du conseil d'administration de Loisir et Sport Montérégie.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de Loisir et Sport Montérégie, qui se tiendra le 30 mai prochain à l'Hôtel des Gouverneurs à Saint-Jean-sur-Richelieu, les modifications proposées seront déposées aux membres.

Plusieurs intervenants politiques, municipaux et des MRC étaient réunis lors de cette soirée pour souligner ce projet prometteur. Les administrateurs ont par la suite tenu une réunion du conseil d'administration.

C'est suite à la demande du ministre de l'Éducation, du loisir et du Sport, en avril 2006, que les Unités régionales de loisir et de sport (URLS) et les Conférences régionales des élus (CRÉ) ont été invitées à convenir une entente de partenariat afin de définir le mode de collaboration à établir entre eux.

– 30 –

Source : Elissa Bergeron
Agente de communication
Loisir et Sport Montérégie
Tél. : 450 773-9802
Courriel : ebergeron@loisir.qc.ca